

Le *Courrier des Bouches*, qui a publié à Paris, attaque au...
«Ainsi, dit le *Courrier*, un débutant entre dans les rangs de l'opposition, parce que la croyant sur parole, il s'est imaginé qu'elle était le modèle du désintéressement, de la loyauté, du dévouement au pays, et de toutes les vertus dont elle se pare avec une certaine naïveté d'orgueil; mais à peine entré, notre nouveau venu reconnaît que l'opposition n'est rien moins que tout cela, que ses mérites d'emprunt ne lui servent qu'à cacher de petites passions, d'étroites jalousies, ou un immense égoïsme. Tant pis pour lui! crie l'opposition. Il portera jusqu'au bout la peine de son erreur? ou bien, s'il s'avise de vouloir conformer sa conduite à ses opinions, et de quitter l'opposition, ce sera un renégat, un apostat, etc., etc., et toute l'opposition n'aura pas assez d'excommunications pour le poursuivre dans le temps et dans l'éternité.

Nous devons dire qu'il n'en est pas tout à fait de même dans le cas opposé, et que l'opposition n'a pas assez d'éloges, de flatteuses, de faveurs, pour ceux qui passent n'importe pour quel motif, des rangs du parti conservateur dans les siens. Alors, c'est le pêcheur converti, et le royaume des cieux est pour lui. Voyez plutôt: Un député de l'opposition était, avant 1830, un des bien-aimés de la dynastie déchue, et le protégé de M. de Peyronnet dont il reçut et accepta les faveurs. Depuis 1830, il s'est hâté de se rattacher au gouvernement de Juillet, a professé les principes conservateurs, fut nommé conseiller à la cour de cassation, et envoyé à la chambre par des électeurs conservateurs. En 1846, ce député se trouve dans l'opposition, et écrit une longue lettre aux électeurs pour leur prouver que c'est toujours bien lui, qui est devenu aujourd'hui dynastique de conservateur qu'ils l'avaient vu et que, par conséquent, ils doivent autant plus le remercier qu'il a cessé de représenter leur opinion. Et le *Constitutionnel* s'écrie amen! et entonne un hymne en l'honneur de la fermeté des principes de ce consciencieux député. M. Thiers et M. Barrot étaient adversaires acharnés il y a quelques années. Aujourd'hui M. Barrot et M. Thiers se donnent la main, parlent et marchent comme un seul homme. Le *Constitutionnel* voudrait-il nous dire auquel des deux doit être infligé, par tous les honnêtes gens le châtiment mérité qui doit partout être le prix de la versatilité politique?

Evasion du prince Louis Napoléon.

Le prince Louis-Napoléon, qui s'est, ainsi que nous l'avons annoncé, évadé du château de Ham, le 25 au matin, s'est, dit-on, embarqué dans la journée à Saint-Valery. Aux détails que nous avons donnés sur cette évasion, nous ajouterons les suivants: On voyant pas paraître le prince à l'heure habituelle, le général Damarce, qui commande le fort, a demandé de ses nouvelles. Le médecin du prince, prisonnier et condamné comme tel, a répondu qu'il était mal portant et qu'il gardait le lit. Deux fois, il a fait cette réponse, mais à sa troisième visite le général ayant insisté pour voir le prince, le médecin lui a dit la vérité. Il était alors quatre ou cinq heures du soir, et en lui voyant la ruse employée par le prince, il a exprimé l'espoir que celui-ci avait passé la frontière.

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

L'Époque a aussi son récit, nous le reproduisons.
«D'après ce que l'on raconte, c'est hier lundi, à 7 heures du matin, que le prince serait parvenu à sortir du fort. Vers midi, le commandant du fort se serait présenté dans les appartements du prisonnier, et aurait témoigné le désir de le voir. Mais le médecin particulier du prince, compagnon de sa captivité, aurait répondu que le prince, ayant passé une nuit mauvaise nuit, se trouvait assez sérieusement indisposé, et qu'il ne serait pas sans inconvénient pour sa santé de le déranger en ce moment. Le commandant se retira, et revint vers deux heures demander de nouveau à voir le prisonnier. Il fut encore reçu par le médecin. Que, après l'être entré dans la chambre à coucher du prince, comme pour prendre ses ordres, revint prier le commandant de l'excuser s'il se trouvait encore dans l'impossibilité de le recevoir. Le malade était moins souffrant, mais il ne se sentait pas en état de supporter la plus courte conversation. Le commandant se montra, dit-on, fort peu satisfait de ce qu'il regardait comme un manque de procédés, et annonça qu'il se présenterait un peu plus tard, avec l'espoir de n'être pas éconduit plus longtemps. Il était cinq heures lorsqu'il parut. Le médecin alors se serait borné à lui ouvrir la porte de l'appartement, en lui disant: «Maintenant vous pouvez entrer, le prince est sorti.»

«Tels sont les détails qui circulaient ce soir. On ajoutait qu'aussitôt que cette évasion avait été connue, ordre avait été donné de retenir provisoirement prisonnier le commandant du fort de Ham, qui aurait été enfermé à l'instant dans l'appartement occupé par le fugitif. On pense que le prince se sera dirigé vers la mer, où probablement des mesures avaient été prises pour tenir une embarcation à sa disposition. Le *National* donne des détails assez conformes à ceux de l'Époque. Selon le *Constitutionnel*, le prince fugitif s'est embarqué à Saint-Valery.

On lit dans le même journal:
«Il y a deux mois environ, quelques amis du prince Louis sollicitèrent sa mise en liberté et déclarèrent que, pour l'obtenir, il était prêt à faire les sacrifices compatibles avec sa dignité personnelle. Une lettre, en effet, fut écrite par le prince et soumise au jugement de dix ou douze membres de la chambre, qui l'approuvèrent. À l'exception d'une phrase que le prince consentit à supprimer. Les choses ainsi réglées, M. Duchâtel prit connaissance de la lettre. Il fit de sa main deux ou trois changements peu importants, et promit formellement que si le prince la signait, il serait aussitôt mis en liberté. Le prince signa la lettre; elle revint à Paris, et l'affaire paraissait terminée quand, au sein du conseil, il survint un obstacle inattendu. Devant cet obstacle, la bonne volonté de M. Duchâtel s'évanouit, et la négociation fut tout à coup mise à néant. Aujourd'hui le prince recouvre, par une évasion, la liberté qui lui avait été refusée. C'était vraiment bien la peine de se montrer si rigoureux!»

Voici maintenant ce que nous trouvons dans le *Corsaire-Satan*:
«Le prince Napoléon-Louis, qui dix fois déjà n'avait pas voulu de sa liberté à de certaines conditions, n'a pu la recouvrer qu'à l'aide de la connivence du gouvernement. Nous ne blâmons pas le ministère de cet acte extra-légal, nous l'en louons, au contraire, mais nous croyons qu'il eût mieux valu pour lui une grâce franche et complète, qu'un subterfuge même généreux.»

Le *Siecle* n'adopte pas cette version du *Corsaire-Satan*.
«Il vient d'arriver au ministère, dit le *Siecle*, une mauvaise fortune qu'il aurait pu s'épargner avec un peu plus de générosité. Le prince Louis-Napoléon, après sa dernière tentative, suivi d'un si triste dénouement, avait cessé, de l'aveu de tous, d'être dangereux. Il eût été facile de lui offrir sa liberté, et de lui donner un peu plus de générosité. Le prince Louis-Napoléon, après sa dernière tentative, suivi d'un si triste dénouement, avait cessé, de l'aveu de tous, d'être dangereux. Il eût été facile de lui offrir sa liberté, et de lui donner un peu plus de générosité.»

«On se rappelle qu'il y a environ deux mois le ministère a poussé la rigueur de ses précautions jusqu'à interdire à l'un des fils du prince Jérôme Bonaparte, qui recevait transitoirement l'hospitalité de la France, d'aller visiter au château de Ham son cousin le prince Louis. Les ministres qui se montraient si peu disposés aux sentiments généreux n'ont pas su, néan-

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

moins, être bons géoliers. Le prince auquel ils refusaient la liberté vient de la prendre: il s'est évadé hier à sept heures du matin. On assure qu'il a pu traverser les salles et les cours gardées par les sentinelles déguisées en ouvrier. Comme le prince était malade, on avait plusieurs heures sans pénétrer dans sa chambre: ce n'est, dit-on, qu'à neuf heures du soir qu'on a connu son évasion. Ces circonstances ayant excité les soupçons du ministre, le bruit courait à la chambre que le commandant du château de Ham avait été arrêté. Nous concevons, à propos de l'évasion du prince, le désappointement de MM. les ministres, qui pouvaient se donner le mérite d'un acte de clémence facile et sans danger, et qui ont maladroitemment perdu cette occasion. Mais, à part la petite humiliation infligée à leur amour-propre, quel inconvénient peut avoir l'évasion d'un prisonnier dont le malheur, bien que mérité, inspire un intérêt général, et à qui, grâce aux progrès de la raison publique, aussi bien que par ses propres fautes, il n'est rien resté des prestiges d'un prétendant.»

Qui se trompe du *Corsaire-Satan* ou du *Siecle*? Y a-t-il eu connivence du gouvernement? Y a-t-il eu désappointement? Si ce que dit le *Siecle* est seul exact, une réponse officielle sera probablement faite au *Corsaire-Satan*; nous la reproduirons.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 26 mai.
La chambre des lords a commencé hier la discussion sur la seconde lecture du bill des céréales. Cette discussion solennelle avait attiré à la chambre haute une foule de spectateurs, telle qu'on n'en avait pas vu pareille affluence depuis la discussion du bill de réforme. La lutte a été vivement engagée, les deux principaux orateurs de la chambre, lord Brougham et lord Stanley y ont pris part; le premier, pour appuyer le projet et pour faire le plus grand éloge du caractère et des vues élevées de sir Robert Peel. Son nom, a-t-il dit, passera à la postérité comme celui d'un des plus grands hommes d'Etat qui aient jamais présidé aux destinées de cet empire.

Lord Stanley, dans un discours qui a duré deux heures et demie et qui a captivé constamment l'attention de la chambre, a combattu avec une vigueur extraordinaire, quoiqu'il n'eût pas le plus de dignité que ne l'aurait fait le discours d'un talent oratoire du noble lord. L'amendement d'ajournement à six mois, formulé au rejet, a été présenté par le duo de Richmond, qui s'est chargé de reproduire à la chambre haute, les attaques personnelles auxquelles le chef du cabinet a été en butte à la chambre des communes depuis le commencement jusqu'à la fin de la longue discussion du bill. Les paroles par lesquelles le noble duc a terminé son discours, résumant les craintes et les terreurs du parti dont il est un des chefs.

«Je conjure humblement, mais instamment, vos seigneuries, a dit l'orateur, de voter contre ce projet parce que je crois que si vous ne le rejetez pas il ne sera accepté que comme un premier pas vers des innovations plus graves encore; je vous demande, aujourd'hui qu'on attaque nos avant-postes, de livrer bataille, autrement, croyez-moi, vous aurez beaucoup de peine à faire face au danger. J'affirme sur mon honneur que le projet actuel me paraît destiné à ébranler les fondements du trône, à fouler aux pieds l'église, à mettre en péril nos institutions et à plonger dans la détresse et le désespoir un peuple jusqu'ici heureux et content. Convaincu qu'il ne peut produire que

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

«Lundi 25, vers les sept heures du matin, le prince, prisonnier, était occupé à des travaux dans l'intérieur du château, à franchir, en costume d'ouvrier, le pont du château sans être reconnu. Le commandant du château s'était présenté dès le matin, selon son habitude, dans l'appartement du prince; les gardiens avaient répondu que le prince, se trouvant indisposé, était encore couché. Le prince avait, dit-on, mis un mannequin dans son lit. C'est le soir seulement, sur les sept heures, que l'on s'est aperçu de l'évasion du prince, qui s'est dirigé, à ce qu'on suppose, du côté de la Belgique, dont les frontières ne sont éloignées du château de Ham que d'une vingtaine de lieues. Le château est situé à moitié chemin de Paris à Bruxelles, entre les routes de Lille et de Valenciennes. Le ministère, ajoutent les *Débats*, a aussitôt expédié des ordres pour procéder à une enquête sévère sur cette affaire.»

claire, notamment d'après l'opinion de trois membres, en ce qui concerne le degré de perfectionnement de nos raffineries par rapport à celles de la Hollande, travaillant par la vapeur et par les procédés les plus perfectionnés. Ceci n'est pas le cas en Belgique, puisque nous possédons à peine quatre raffineries travaillant par la vapeur, et encore ces établissements, contrariés dans leur essor par les vices de la loi et par la concurrence du sucre indigène, n'ont-ils pas, jusqu'à présent, pu adopter les procédés perfectionnés introduits dans les raffineries hollandaises. Les 1/10 de nos raffineries n'ont pu, par les mêmes motifs, adopter jusqu'à présent le travail par la vapeur. Or, c'est donc évidemment trompé en fixant le rendement à 72, chiffre à peu près égal à celui récemment admis en Hollande, 72, pour n'être appliqué définitivement que la deuxième année après la mise à exécution de la loi, le chiffre du rendement n'ayant été fixé, pour la première année, qu'à 71, tandis qu'au surplus, on n'exige en Hollande, pour le sucre candi, qu'un rendement de 64, pour la première année, et 65, pour être appliqué définitivement.

Il est, en outre, à remarquer qu'en Belgique la fabrication du candi est beaucoup plus considérable qu'en Hollande, et que dès-lors, puisque nous n'exportons qu'un chiffre uniforme de rendement, il doit être d'autant plus bas. Après les désastres que la loi de 1843 a fait subir à nos raffineries, voulant remédier au mal, il eût été plus sage et plus juste à la fois, de tenter un remède secourable à l'industrie, afin de lui permettre d'atteindre au degré de perfectionnement auquel sont arrivées quelques grandes raffineries hollandaises, et l'aider ainsi à reconquérir ses anciens débouchés sur les marchés étrangers. Ce premier résultat obtenu, on pouvait alors, sans crainte de la compromettre de nouveau, lui prescrire des conditions plus avantageuses. C'est ainsi qu'au lieu de fixer de prime abord un rendement de 72, qui ne diffère du rendement définitivement applicable en Hollande, pour les pains et lumps, que de 2, et qui surpasse de 1,53 celui applicable la première année, on aurait dû commencer par un rendement de 68, peut-être de 66, pour arriver successivement et sur un et à mesure de la diminution du produit de l'impôt au-dessous de 3 millions (dans ce cas, thermomètre de la prospérité de l'industrie), au rendement de 72.

L'industrie en Hollande n'a pas subi les perturbations désastreuses auxquelles les différents régimes de nos lois et l'introduction en franchise de tout droit d'un nouveau produit concurrent, sont venus jeter les raffineries belges. L'industrie hollandaise a pu grandir, prospérer et se perfectionner sous le régime protecteur de la loi de 1822; et cependant, aujourd'hui qu'il s'agit de lui imposer de nouvelles conditions, c'est encore avec ménagement que l'on procède, en ne lui demandant pour la première année de l'introduction d'un régime nouveau, qu'un rendement réduit à 71, tandis qu'en Belgique, on voudrait relever l'industrie souffrante et ruinée en lui imposant de prime abord un rendement plus élevé qu'en Hollande!

Il est généralement reconnu cependant, que les grandes raffineries de la Hollande sont les plus perfectionnées du continent; il est positif qu'elles ont pour l'achat de leurs matières premières le plus grand marché de sucres bruts en Europe, que les sucres Java sont reconnus pour les plus riches, et qu'elles ont en outre la jouissance exclusive du marché intérieur. Comment, dès lors, veut-on que celles de la Belgique soutiennent contre elles la concurrence sur les marchés étrangers, si on ne leur donne pas le temps de se perfectionner à leur tour, et de trouver dans le développement de notre commerce de sucres bruts les avantages qu'elles ne peuvent plus rencontrer sur un marché déchu? Les raffineries belges ont, en outre, à lutter sur le marché intérieur contre un produit pour lequel l'élevation du droit d'accise est un puissant appât pour une fraude, que les mesures les plus sévères ne sont pas encore parvenues à combattre dans un pays voisin.

Le tableau annexé au présent rapport, démontre suffisamment la nécessité de donner au gouvernement les pouvoirs pour réprimer la fraude par les raffineries. L'expérience lui indiquera comme indispensables. Ce tableau, par ce tableau, que la moyenne de la densité constatée à la défécation est de 13 degrés. Les fabricants ont été pris en charge, n'a pas dépassé 13 degrés. On y voit, d'un autre côté, que la plupart de nos fabricants ont obtenu un bonnement de 13 hectogrammes par 100 litres de jus, et pour chaque degré de densité au-dessus de 100 (densité de Peau). Or, il résulte de renseignements officiels publiés en France, à l'occasion de la discussion récente de la loi sur la perception de l'impôt sur le sucre indigène, que, dans les fabrications de ce pays, la moyenne de densité n'a pas été moins de 5 1/2 degrés pour la campagne de 1844-1845, et que la moyenne du rendement constaté pendant la même campagne a atteint 15 hectogrammes abstraction faite des quantités

qui ont été consommées dans les raffineries, et qu'ainsi de 13 hectogrammes par 100 litres de jus, on a obtenu 5 1/2 degrés de densité, et que par conséquent la moitié des produits a échappé à l'impôt de son présent, et que le droit sur le marché intérieur. L'art. 10 du projet de loi relatif au développement du soin de régler la perception de l'impôt sur le sucre indigène, il est probable que ces abus ne se reproduiront plus.

Rendement.
Lorsque l'état cesse de se réserver une part de prises en charge (retenue des 1/10), le taux du rendement est la seule garantie positive, efficace du revenu public.

L'association commerciale d'Anvers accuse un rendement moyen de 73 p. c. sucres cristallisés, 13 cassonade, 12 sirop et 2 déchet. (Pétition de l'Association, p. 10.)

M. le ministre en admet un réel où le sucre cristallisé entre pour 75 p. c. On assure que ce taux peut s'élever jusqu'à 80 et même 85.

M. le ministre commercial que M. le ministre veut stimuler se développe efficacement, nul doute que l'importation n'atteigne immédiatement un chiffre qui réduirait le produit à trois millions et demi. Exposé des motifs, page 20, puisque le raffinage a porté, en 1840, sur vingt-cinq millions de sucre exotique.

Avec un rendement de 68, ces 31 millions se réduiraient à 2,377,592 fr., et, dans l'hypothèse d'une importation d'environ 30 millions de kilogrammes, à 2,245,500, tandis qu'avec un droit de 50 francs sur le sucre exotique, 30 sur le sucre indigène et le rendement de 75 p. c., le trésor percevrait infailliblement de 5 à 6 millions.

Si donc on n'élève point le rendement au taux moyen de 75 p. c. proposé par un membre, et qui laisse encore à l'exportation de 29 à 25 p. c. de produits sucrés libres de droits, on ne saurait du moins l'abaisser en dessous du taux ministériel sans exposer gravement les intérêts du trésor.

C'est par ces considérations, d'un ordre différent, que, dans la section centrale, trois membres ont voté pour l'ensemble du projet de loi et que deux membres se sont abstenus.

Des deux membres qui ont voté pour l'ensemble du projet, l'un, quoique n'approuvant pas les chiffres proposés, n'a pas voulu cependant, par un vote négatif, fait remettre en question les principes libéraux qui forment la base du projet.

comprendre; c'est la langue des Turcs de Molière. Je ramasse donc tout ce que je puis savoir d'italien, d'espagnol, de provençal et de grec, et je compose avec le tout un discours fort captieux. — Au demeurant, me disais-je, mes intentions sont pures; l'une au moins des femmes peut bien être sa fille ou sa sœur. J'épouse, je prends le turban; aussi bien il y a des choses qu'on ne peut éviter. Je crois au destin.

D'ailleurs, ce Turc avait l'air d'un bon diable, et sa figure bien nourrie n'annonçait pas la cruauté. Il cligna de l'œil avec quelque malice en me voyant accumuler les substantifs les plus baroques qui eussent jamais retenti dans les Echelles du Levant, et me dit, tendant vers moi une main potelée chargée de bagues: — Mon cher monsieur, donnez-vous la peine d'entrer ici; nous causerons plus commodément.

O surprise! ce brave Turc était un Français comme moi! Nous entrons dans une fort belle salle dont les fenêtres se découpaient sur des jardins; nous prenons place sur un riche divan. On apporte du café et des pipes. Nous causons. J'explique de mon mieux comment j'étais entré chez lui, croyant m'engager dans un des nombreux passages qui traversent au Caire les principaux massifs des maisons; mais je comprends à son sourire que mes belles inconnues avaient eu le temps de me trahir. Cela n'empêcha pas notre conversation de prendre en peu de temps un caractère d'intimité. En pays turc, la connaissance se fait vite entre compatriotes. Mon hôte voulut bien m'inviter à sa table, et, quand l'heure fut arrivée, je vis entrer deux fort belles personnes, dont l'une était sa femme, et l'autre la sœur de sa femme. C'étaient mes inconnues du bazar des Circassiens, et toutes deux Françaises: voilà ce qu'il y avait de plus humiliant. On me fit la guerre sur ma prétention à parcourir la ville sans drogman et sans ânier; on s'égayait touchant ma poursuite assidue de deux dominos douteux, qui évidemment ne révélaient aucune forme, et pouvaient cacher des vieilles ou des négresses. Ces dames ne me savaient pas le moindre gré d'un choix aussi hasardeux, où aucun de leurs charmes n'était intéressé, car il faut avouer que le *habbarah* noir, moins attrayant que le voile des simples filles fellahs, fait de toute femme un paquet sans forme, et, quand le vent s'y engouffre, lui donne l'aspect d'un ballon à demi gonflé.

Après le diner, servi entièrement à la française, on me fit entrer dans une salle beaucoup plus riche, aux murs revêtus de porcelaines peintes, aux corniches de cèdre sculptées. Une fontaine de marbre lançait dans le milieu ses minces filets d'eau, des tapis et des glaces de Venise complétaient l'idéal du luxe arabe; mais la surprise qui m'attendait là concentra bientôt toute mon attention. C'étaient huit jeunes filles placées autour d'une table ovale, et travaillant à divers ouvrages. Elles se levèrent, me firent un salut et les deux plus jeunes vinrent me baiser la main, cérémonie à laquelle je savais qu'on ne pouvait se refuser au Caire. Ce qui m'étonnait le plus dans cette apparition séduisante, c'est que le teint de ces jeunes personnes, vêtues à l'orientale, variait du bistre à l'olivâtre, et arrivait, chez la dernière, au chocolat le plus foncé. Il eût été inconvenant peut-être de citer devant la plus blanche le vers de Goethe: *Die Schöne ist nicht zu schön für mich*.

Je savais un gré infini à mon hôte de m'avoir introduit dans son *harem*, mais je me disais en moi-même qu'un Français ne ferait jamais un bon Turc, et que l'amour-propre démontrer ses maîtresses ou ses épouses devait dominer toujours la crainte de les exposer aux séductions. Je me trompais encore sur ce point. Ces charmantes fleurs aux couleurs variées étaient non pas les femmes, mais les filles de la maison. Mon hôte appartenait à cette génération militaire qui voua son existence au service de Napoléon. Plutôt que de se reconnaître sujets de la restauration, beaucoup de ces braves allèrent offrir leurs services aux souverains de l'Orient. L'Inde et l'Égypte en accueillirent un grand nombre; il y avait dans ces pays de beaux souvenirs de la gloire française. Quelques-uns adoptèrent la religion et les mœurs des peuples qui leur donnaient asile. Le moyen de les blâmer? La plupart, nés pendant la révolution, n'avaient guère connu de culte que celui des théophilanthropes ou des loges maçonniques. Le mahométisme, vu dans les pays où il règne, a des grandeurs qui frappent l'esprit le plus sceptique. Mon hôte s'était livré jeune encore à ces séductions d'une patrie nouvelle. Il avait obtenu le grade de bey par ses talents, par ses services; son sérail s'était recruté en partie des beautés du Sennar; de l'Abyssinie, de l'Arabie même, car il avait concouru à délivrer des villes saintes du joug des sectaires musulmans. Plus tard, plus avancé en âge, les idées de l'Europe lui étaient revenues: il s'était marié à une aimable fille de consul, et, comme le grand Soliman épousant Roxelane, il avait congédié tout son sérail; mais les enfants lui étaient restés. C'étaient les filles que je voyais là, les garçons étudiaient dans les écoles militaires.

Au milieu de tant de filles turques, je sentis que l'hospitalité qu'on me donnait dans cette maison présentait certains chances dangereuses, et je n'osai trop exposer ma situation réelle avant de plus amples informations.

On me fit reconduire chez moi le soir, et j'ai emporté de toute cette aventure le plus gracieux souvenir; — mais, en vérité, ce ne serait pas la peine d'aller au Caire pour me marier dans une famille française.

Le lendemain, Abdallah vint me demander la permission d'accompagner des Anglais jusqu'à Suez. C'était l'affaire d'une semaine, et je ne voulus pas le priver de cette course lucrative. Je le soupçonnai de n'être pas très-satisfait de ma conduite de la veille. Un voyageur qui se passe de drogman toute une journée, qui rôde à pied dans les rues du Caire, et dine ensuite on ne sait où, risque de passer pour un être bien fallacieux. Abdallah me présenta, du reste, pour tenir sa place, un *barbarin* de ses amis, nommé Ibrahim. Le *barbarin* (c'est ici le nom des domestiques ordinaires) ne sait qu'un peu de patois maltais. (La suite à demain.)

Théâtre-Royal-Français.
Samedi, 30 mai 1846, 8^e représentation supplémentaire, pour la clôture de l'année théâtrale.

Les Mousquetaires de la Reine,
opéra en 3 actes, paroles de M. de St-George, musique de M. F. Halévy.

ANNONCES.

Vente Publique Volontaire
DE LA BELLE ET RICHE COLLECTION DE
TABLEAUX, OBJETS D'ART ET ANTIQUITÉS,
PROVENANT DE
Lord Wellesley, comte de Mornington.

Cette vente aura lieu par le Ministère du Notaire VANDERLINDEN, assisté de M. ERICSSON LE ROY, au château d'Iselles, faubourg de Namur, les Bruxelles.

Les Objets d'Art et Antiquités, meubles de boule, bronzes, porcelaines de vieux sévres de Saxe et du Japon, verres de Venise et autres verres antiques, etc., se vendront les 15 et 16 juin 1846, à 11 heures du matin.

La collection de Tableaux composée d'œuvres capitales de Backhuysen, Berghem, Breughel, P. Dehoog, K. Demoor, K. Dujardin, Hobbema, J. Jordaens, Pater, Rubens, J. Ruydael, J. Steen, F. Sneyders, D. Teniers fils, Van Brussel, Van der Neer, Van der Capellen, Van der Werf, Van Dyck, Victor, J. Weenix, Ph. Wouwermans, J. Wynants, etc., sera vendue le 17, et s'il y a lieu, le 18 juin 1846, à 11 heures du matin.

L'exposition publique aura lieu les 18 et 14 juin, de 10 à 3 heures de l'après-midi.

Le catalogue se distribue à Amsterdam chez M. BROUWER et KUIJPER, Rotterdam chez M. LAMUS, et à La Haye chez M. KONING, Noorderinde, 159, et WEHAR, marchand de Tableaux, Noorderinde.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 28 Mai.

	BOURS	OUVERT.	FERME.
Dette active	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Dito dito	3	3	3
Dito en liquidation	3	3	3
Dito dito	4	4	4
Dito des Indes	4	4	4
Syndicat	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Dito	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Société de Commerce	170 1/2	170 1/2	170 1/2
Act. du lac de Harlem	5	5	5
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	5	5	5
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	105 1/2	105 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	104 1/2	104 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	6	6
Certificats au dito	6	6	6
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	5	5
Emprunt de 1840	4	90	90
Id. chez Stieglitz et Comp.	5	86 1/2	86 1/2
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	5 1/2	5 1/2
Differred	—	—	—
Ardoins	5	20 1/2	20 1/2
Dito	3	87 1/2	87 1/2
Coupons Ardoins	5	18 1/2	18 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	102 1/2	102 1/2
Id.	5	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand Livre	5	—	—
Polono	—	—	—
Actions 1836	—	—	—
Brésil	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	3	58	58

Bourse de Paris du 27 Mai.

	BOURS	OUVERT.	FERME.
Cinq pour cent	—	149 7/8	149 7/8
Trois pour cent	—	84 1/2	84 1/2
Emprunt Ardois	—	—	—
Anc. différée anc.	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
Certificats Falconet	—	102	102
Dette active	2 1/2	—	—
Dette active	5	—	—
Dito	3	—	—
Banque belge	—	380	380
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse de Londres du 26 Mai.

Métalliques, 5 1/2 % 114 1/2. — Lots de Hesse 61 1/2 A. Cours après la Bourse (2 1/2 heures) Ardois 18 1/2 A. 7 P.

Bourse de Vienne du 28 Mai.

Métalliques, 5 % 114 1/2. — Lots de fl. 500, 153 1/2. — Lots de fl. 250, 121 1/2. Actions de la Banque 1573.

PÉRIODE D'ÉTÉ.
CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET RHÉNA.
Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem par Amsterdam et Utrecht.

Départ de LA HAYE.	Départ de HARLEM.	Arrivée à AMSTERD.	Départ d'AMSTERD.	Départ d'UTRECHT.	Arrivée à ARNHEM.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 —	8 33	9 3	9 40	7 50	9 20
9 45	11 17	11 47	10 40	11 20	12 10
12 45	2 3	2 30	4 35	5 35	7 25
4 15	5 46	6 16	8 —	9 40	10 50
7 45	9 17	9 47	—	—	—

Heures de départ et d'arrivée de La Haye par Utrecht et Amsterdam.

Départ d'ARNHEM.	Départ d'UTRECHT.	Arrivée à AMSTERD.	Départ d'AMSTERD.	Départ de HARLEM.	Arrivée à LA HAYE.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
6 10	7 50	9 00	7 15	7 50	9 12
11 15	12 55	2 05	10 —	10 35	12 2
4 5	5 45	6 55	1 30	2 10	3 47
3 0	3 30	4 20	4 30	5 5	6 31
—	—	—	8 —	8 35	10 3

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lange Nieuwstraat.

VARIÉTÉS.

LES FEMMES DU CAIRE
SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE.

(Suite. — Voir notre n° d'avant-hier.)
VII. — UNE MAISON DANGEREUSE.

Les dames ont disparu dans je ne sais quel escalier sombre de l'entrée; je me retourne avec l'intention sérieuse de regagner la porte: un esclave abyssinien, grand et robuste, est en train de la refermer. Je cherche un mot pour le convaincre que je me suis trompé de maison, que je croyais rentrer chez moi; mais le mot *toyeé*, si universel qu'il soit, ne me paraît pas suffisant à exprimer toutes ces choses. Pendant ce temps, un grand bruit se fait dans le fond de la maison, des *sais* étonnés sortent des portes, des bonnets rouges se montrent aux terrasses du premier étage, et un Turc des plus majestueux s'avance du fond de la cour principale.

Il est évident que le pire est de rester court. Je songe que si j'étais en face d'une entente de la langue française, laquelle, au fond, n'est qu'un mélange de toutes sortes de mots des patois méditerranéens, qu'un simple mot de français jusqu'à ce qu'on se soit fait